

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIUM - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 268 – juin 2023

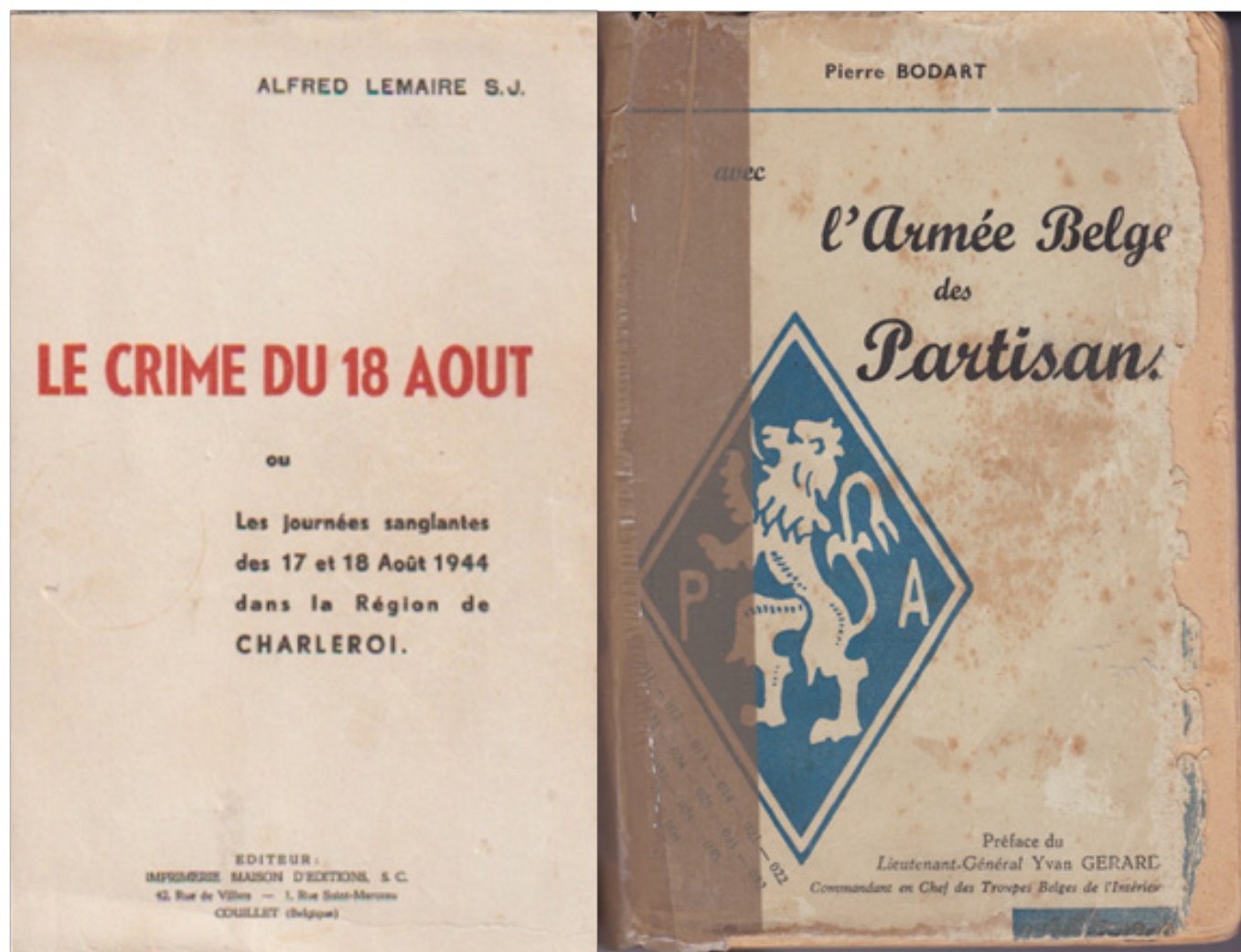
DOSSIER SPÉCIAL

DOCUMENTS INÉDITS:

LA TUERIE DE COURCELLES DU 18 AOÛT 1944



LE MEURTRE DU 18 AOÛT: TÉMOIGNAGE INÉDIT



Bonjour à toutes et tous,

Voici maintenant presque trois ans que je dactylographie des livres historiques. Le premier frappé à un doigt puis progressivement à deux doigts est une copie du livre « L' Armée belge des Partisans » écrit pour les Editions du Monde entier par Pierre Bodart en 1948 et imprimé par la firme « La Vérité » de Calonne.

Le second, « Le Meurtre du 18 août » écrit par Alfred Lemaître fut imprimé en 1948 par le Maison d'Éditions de Couillet. Pour ce dernier travail, je n'ai pas frappé l'entièreté du document mais le l'ai résumé pour ajouter des informations permettant de mieux comprendre le contexte dans lequel , se sont déroulés les tragiques événements.

La mémoire reste vive car chaque année depuis les événements, ce sont de très nombreux personnes qui viennent se souvenir sur le lieu du martyre. L'instituteur que je suis resté, au plus profond de moi-même et mes approches philosophiques et politiques m'ont incité à expliquer les circonstances du crime mais aussi la situation politique spéciale durant laquelle ils se sont déroulés. Les événements qui se passent ici et là dans notre vaste monde prouvent que « la bête n'est pas morte »

Suite aux nombreux témoignages d'encouragement que j'ai reçus de la part de nombreux lecteurs -trices, l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte envisagerait de republier le 1 er livre et le résumé du second.

Parmi les témoignages reçus, une lectrice, Nathalie Patris, m'a fourni un important témoignage inédit , celui de son grand-père , le MDL Brognon, gendarme, commandant la brigade de gendarmerie de Roux à l'époque. Elle m'a cédé le texte dactylographié par son grand-père et des photos inédites prises lors de la sanction infligée aux bandits rexistes : la mort par fusillade après jugement.

Je reste à votre disposition pour répondre à toute question que vous jugeriez utile de me poser.

Très cordialement

Robert Tangre

Un témoignage inédit



Le MDL (Maréchal des Logis) Brognon

Qui ne se souvient au Pays Noir de la tragédie du 18 août ? C'était à Courcelles... Ce fut un crime affreux, entouré de mystères. Je frémis encore, rien que d'y penser. Je voudrais vous faire connaître ces faits inoubliables tels que je les ai vécus alors...!

C'était en août 1944. Un des beaux mois de l'année. Un de ceux qui faisait oublier la bête sauvage qui nous tenait sous sa patte depuis des années. Un mois qui donnait l'espérance... La guerre, dans son horreur aller engloutir l'Allemagne dans un gouffre sans fond.

Et cependant le 17 ... ! Ce jour-là, je commandais a.i. La brigade de Roux. Le commandant en titre, rexiste notoire dont le nom a sombré dans les ténèbres de l'oubli avait fui, lâchement, ses responsabilités et avait laissé dans une traînée de honte, un relent de nausée. Vers 13 h, un macabre coup de téléphone m'annonçait que le bourgmestre du Grand Charleroi venait d'être tué à Courcelles. Le lieu-dit « Bois du Rognac » était l'endroit où l'homme venait

d'être entraîné dans la mort en même temps que sa femme et que son fils.

La région entière vibrait dans une effervescence extraordinaire. Les troupes vaincues défilaient en déroute avec des sursauts de bête, traquée tirant, çà et là, des coups de feu inutiles. Est-il nécessaire de vous dire dans quelle situation nous nous trouvions pour que vous compreniez que notre service ne pouvait s'effectuer qu'avec d'insupportables difficultés.

Nous devons partir immédiatement. Notre devoir nous appelait au Bois du Rognac ... Je partis avec le MDL Ludovicy (actuellement adjudant). Les chemins de campagne nous permirent d'arriver vite et sans encombre. Les voies plus importantes étouffaient sous les colonnes allemandes. L'endroit du crime se situe à la limite des communes de Courcelles et de Monceau-sur-Sambre. Dès notre arrivée, nous trouvons sur place, trois individus : l'un porte une mitrailleuse tandis que les deux autres sont armés de pistolets 7 , 65 mm. C'est celui qui porte la mitrailleuse qui se montre le plus agressif. C'est incontestable le chef ...

C'est ensuite que j'appris de qui il s'agissait. C'était bien « Les Trois Pieds Nickelés » (Thomas, Alexandre - Defresnes, Max - Navez, Honoré).

Sur le côté de la route, une grosse voiture balance sa carrosserie noire au bord du fossé. Pour trois êtres humains, la mort semble avoir fait son œuvre. Le corps du bourgmestre était allongé le long de la voiture. Son épouse est morte à l'intérieur, accroupie comme si elle s'était cachée soudain aux yeux de l'éternité. Son fils enfin, qui devait piloter le véhicule, était allongé, sur la banquette avant le bras tendu vers ... je ne sais quel pays de miséricorde. Les corps étaient criblés de balles.

Les trois individus de costume civil venaient vers nous. J'entendis alors des paroles pleines de haine qui sonnaient mal dans le décor: «On a tué notre bourgmestre mais nous le vengerons. »

Il n'y avait plus aucun doute possible : ces hommes étaient des rexistes, des vrais, membres de la formation B de Charleroi, placés sous les ordres de Merlot, le sinistre... La formation B s'appelait aussi Police 29 ou Police 50 suivant que les participants avaient leur quartier général au 29 de la rue du Parc ou au 50 de la chaussée de Waterloo à Charleroi.

Nouvelles



Peu de temps, après notre arrivée sur les lieux, nous fûmes rejoints par deux gendarmes de la brigade de Marchienne-au-Pont. Ils croyaient que les crimes avaient été perpétrés sur le territoire de Monceau sur Sambre donc chez eux. Bientôt, deux autres gendarmes de la brigade de Trazegnies, se joignaient à nous, persuadés que ce massacre venait d'entacher leur territoire.

Le lieu de la tragédie se situe aux confins de 3 communes: (Monceau-sur-Sambre (brigade de Marchienne-au-Pont), Courcelles (brigade de Roux) et Trazegnies (brigade du même nom).

Six gendarmes se trouvent face à face avec trois tueurs restés, mission combien délicate et sérieuse que celle à laquelle j'allais être mêlé. Le drame s'étant déroulé sur notre territoire, les gendarmes des brigades voisines se préparaient à re-

gagner leur résidence lorsque nous vîmes arriver venant de Trazegnies en direction de Marchienne-au-Pont, un camion automobile... Lorsqu'il fut à notre hauteur, l'homme à la mitrailleuse (Defresnes) stoppa le camion. Le véhicule s'est arrêté à quelques quarante mètres de nous. Trois hommes descendirent de la cabine, le chauffeur d'abord un certain Frère Arthur et ensuite deux passagers, les nommés Vandenberghe et Ligny. Le premier des deux passagers était un directeur commercial tandis que l'autre était ingénieur au charbonnage de Monceau-Fontaine. Defresnes fit mettre le chauffeur de l'autre côté de la route, le long du talus en déblais. Il demanda alors l'identité aux deux autres : «Qui êtes-vous...?» les deux otages déclinaient leur nom et qualité sous la menace de l'arme automatique.

« Deux directeurs, voilà ce qu'il nous faut pour venger notre maieur ! » Ce sont les uniques paroles que nous entendîmes avant de voir Vandenberghe amené de force vers notre groupe figé sur place. Le malheureux ne cessait de clamer son innocence affirmant qu'il n'était pour rien dans l'attentat perpétré contre le bourgmestre. Monsieur Ligny était resté à l'arrière du camion où Thomas le tenait en respect.

Alors que Monsieur Vandenberghe passait devant nous accompagné de son terrible gardien, il fit une manœuvre à droite pour se dégager. Cela lui réussit et il s'enfuit vers Trazegnies. Mais... Defresnes avait armé sa mitrailleuse et tandis que le MDL Ludovicy s'écriait: «Vous n'allez pas le tuer?», une rafale déchira l'air et le malheureux Vandenberghe atteint dans le dos, leva les bras au ciel comme pour s'y accrocher et s'écroura la face contre le sol.

Il y eut un instant d'affolement duquel profita monsieur Ligny. L'arme du criminel se tourna vers lui : nous attendions la rafale mais elle ne vint pas. L'arme enrayée ne cracha pas la mort une seconde fois. Ligny était loin lorsqu'une réaction quelconque fut prise par ces lâches.

Monsieur Ligny avait pu se réfugier dans une maisonnette, hors de la vue des tueurs et avait réussi à se cacher dans une niche pour chien installée auprès d'une remise. C'est, évidemment, par la suite que nous avons appris les circonstances qui avaient servi cet homme.

Le chauffeur du camion qui, pendant ces instants tragiques s'était couché, dans le fossé fut autorisé à reprendre sa route, ce qu'il fit de grand cœur... si je puis dire.

Les Trois Pieds Nickelés espéraient retrouver monsieur Ligny. Ils suivirent le camion à distance dans leur voiture. Pensaient-ils que leur prisonnier libéré par la force des choses, serait assez naïf pour sortir de sa cachette et reprendre place dans le camion lorsque celui-ci passerait à sa hauteur ? Quelques minutes après, ils revenaient, sur les lieux, bredouilles. Nous n'avions pu réagir d'aucune façon puisque Navez nous surveillait toujours étroitement, son 7,65 en main.

Tandis que nous étions menacés par ces ignobles individus, un de nous remarqua que Monsieur Vandenberghe n'était pas mort. Le malheureux remuait encore. On demanda pour déposer le mourant sur la pelouse. C'est Defresnes qui répondit par ces mots affreux: «Ne bougez pas! Qu'il crève!». Sa mitrailleuse était dirigée vers nous et il dit : «Maintenant ce sont les gendarmes qu'on va zigouiller. Nous, au moins, nous avons



le courage de montrer ce que nous faisons».

L'odeur des champs baignés de lumière s'était transformée jusqu'à devenir une odeur fade de terre putride. La nausée nous prenait. Nous fûmes forcés de nous aligner sur le bord du fossé. Nous avons eu le courage de protester affirmant que nous n'étions mêlés à ce drame que parce que notre service avait été appelé...! Je m'attendais au pire j'avais le pressentiment que notre heure dernière allait sonner bientôt. Un étai de feu enserrait ma tête. Mon cerveau ne réagissait sans doute plus car je ne parvenais pas à trouver une solution pour dégainer mon pistolet et faire feu sur les bandits. Je crois que toute résistance était vaine.

Nous ne pouvions rien contre la force, contre une telle lâcheté. Combien il est difficile d'expliquer ce que furent ces moments tragiques où notre vie dépendait d'une simple pression sur une gâchette. C'est au moment précis où nous fûmes arrivés sur le bord du fossé que le miracle auquel nous ne croyions plus se produisit.

Une voiture de couleur « gris souris » venant de Monceau était venue s'arrêter à notre hauteur. Nous avons reconnu les uniformes des gendarmes allemands. Ils étaient quatre: un Haufman (capitaine) les commandait. Les Trois Pieds Nickelés se sont avancés vers eux. J'ai profité de cet instant pour souffler à mon collègue Ludovicy Tony (diminutif de Antoine) : « C'est le moment de parler allemand avec eux. C'était là, notre unique chance de salut. »

L'officier allemand c'était approché des corps du bourgmestre, de son épouse et de son fils. Ludovicy eut le courage de parler. Raisonnablement, il lui raconta ce qui s'était passé. Cet officier a écouté tandis que les trois individus regardaient, écoutaient sans rien comprendre. L'officier regardait les lieux avec une grande attention. Soudain, son regard s'est arrêté sur le corps de Monsieur Vandenberghe. Le malheureux râlait encore et gémissait semblable à un pantin désarticulé qui aurait été jeté sur la route. L'Allemand comprit sans doute ce que représentait cet homme encore vivant car il dit : « Mais il n'est pas mort. Allez chercher de suite un docteur et une ambulance ».

Nouvelles

Tandis que l'un de nous se précipitait au téléphone installé au charbonnage du Nord de Charleroi, le premier MDL Ludovic dit à l'officier que les trois hommes voulaient nous prendre comme otages et nous fusiller. L'officier s'est tourné vers nous: et a répondu» Non, non, nous sommes là. Vous ne faites que votre devoir.»

Peu après, une camionnette du charbonnage transporta monsieur Vandenberghe à l'infirmierie de la société. Il est mort lors de son admission.

Je m'incline devant une telle mort. Je ne puis décemment décrire l'état dans lequel son corps de chair se trouvait après les faits.

Qui était Monsieur Van Den Berghe ?



Il est né à Ninove le 19 juillet 1894. Licenciés en sciences commerciales et consulaires, directeur commercial au charbonnage de Monceau-Fontaine, capitaine honoraire, invalide de guerre à 75 %, il fut grièvement blessé le 5 octobre 1918. Il est titulaire de nombreuses distinction honorifique belges pour sa conduite exemplaire au cours de la campagne 14/18. Mort en brave le 17 août 1944, victime de la barbarie rexiste.

Lorsque le corps de ce brave fut emporté, donc je viens de parler Ludovicy a demandé à l'officier allemand pour que nous soyons autorisés à quitter les lieux. Il nous répondit que nous pouvions disposer. Il était 16 heures.

Ludovicy et moi reprîmes notre vélo et j'ignore si nos roues touchèrent beaucoup l'asphalte de la route jusqu'à la brigade. Nous avons fait un véritable match poursuite qu'il n'est pas nécessaire de commenter autrement.

Les événements qui se sont déroulés après notre départ, je ne les ai pas vécus personnellement. Cela ne change en rien les faits qui devinrent une tragédie qui fait horreur à l'homme digne de ce nom.

Je n'étais plus qu'un automate : j'avais échappé de bien près à une mort sans gloire. Un compatriote, un vrai, avait été abattu comme une bête

rebelle devant nos yeux. Nous avons été impuissants et cela nous donnait la nausée.

Ce fut une nuit d'horreur que vécurent les habitants de Charleroi et des environs., une nuit de haine, de confusion, de pleurs, d'impuissance à empêcher le drame ... cette nuit du 17 au 18 août 1944.

La Formation B renforcée par des éléments venus de la capitale parcourait les rues recherchant des otages suivant des listes préparées d'avance. Dix-neuf otages de marque, des personnes innocentes, furent arrêtées dans des conditions que je ne dois pas décrire. Elles ne tarderaient pas à se douter. Elles savaient quel était le sort qui leur était réservé. Les otages furent rassemblées au local de la Formation B à Charleroi au 29, de la rue du Parc. Elles y étaient arrivées telles que le bourreau les avait trouvées... dans des tenues hétéroclites... en tenues légères... Elles avaient quitté leur foyer comme cela, sans avoir pu jeter un regard en arrière, sans avoir pu se vêtir décemment pour marcher vers l'éternité. Elles étaient arrivées l'une après l'autre tragiquement soustraites à leurs familles. Tout ce qui s'est passé dans ce fameux local se passe de commentaires !

Tandis que la nuit avait étendu son voile de deuil sur la région, des camions déchargèrent leur butin, là même où le bourgmestre et les deux membres de sa famille avaient été tués. Pas question de se sauver,

Nouvelles

les gardiens étaient nombreux. Elles furent enfermées dans la cave de la maison la plus proche jusqu'à l'aurore de leur dernier matin. Leur destin était tracé en lettres de feu. Les otages vécurent là, les moments ultime des condamnés à mort. La mort les a fauchés. Le bon grain était mangé par l'ivraie.

Le 18 août s'était levé pour moi aussi. J'étais vivant, eux étaient morts et avait rejoint le paradis des braves. Ce fut le commissaire adjoint de Courcelles, Monsieur Dumont qui m'apprit qu'une tuerie effroyable avait diminué la race humaine à l'endroit que je vous ai décrit. Le policier m'apprenait encore que les tueurs avec fruit mais que les victimes étaient encore là, où la mort les avait fauchées au centre d'une macabre mise en scène.

Je ne pus m'empêcher d'aller sur les lieux. Il n'est guère de mots pour décrire ce qu'était cet amas de chair morte. Les tueurs avaient bien mérité d'être les élites de la déchéance humaine.

Avant mon arrivée, quelques corps avaient été transportés à la morgue de Courcelles. Le personnel communal s'était chargé de ce pénible devoir.

Des jurons de colère s'étranglaient dans ma gorge lorsque je quittai ce coin de terre baigné encore du sang d'autant d'innocents martyrs. Ah ! ils s'étaient bien vengés, les rexistes!

Je ne reviens sur les lieux de la tragédie que 2 ans plus tard. C'était le 18 août 1946, jour de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des victimes.

Les Belges n'ont pas oublié. Que leur sacrifice ne soit pas vain ! Que la volonté des peuples soient suffisamment forte pour vouloir la véritable paix.

Voici les noms de ces victimes, mortes à l'aube d'un jour glorieux qui restera toujours gravé en ma mémoire. Que leurs âmes reposent dans la paix :

Les « Trois Pieds Nickelés ont subi le châtimeut qu'ils méritaient:



1° Navez Honoré fut condamné 11 fois à la peine de mort pour tous les crimes qu'il avait odieusement commis. Il fut fusillé à Charleroi le 10 novembre 1947 à la caserne de gendarmerie.

2° Defresnes Max et Thomas Alexandre furent tous les deux abattus le 10 avril 1944 par les gendarmes Tous-saint Albert (actuellement adjudant commandant la brigade de Taillis-Prés) et William Albert. Ils furent abattus lors de l'attaque d'une ferme à Ham-sur-Heure. Navez était avec ses comparses mais il n'avait été que blessé et était parvenu à s'enfuir. Il fut arrêté ensuite et la justice l'a conduit devant le peloton d'exécution.

Adjudant-chef Brognon

Voici les noms de ces victimes, mortes à l'aube d'un jour glorieux qui restera toujours gravé en ma mémoire. Que leurs âmes reposent dans la paix :

Association pour l'Erection d'un Monument
aux Patriotes Martyrs du 18 Août 1944
à COURCELLES

Compte Ch. Post. 771.61

Président d'honneur et Président du Conseil d'Administration :

M. Georges DELPLACE

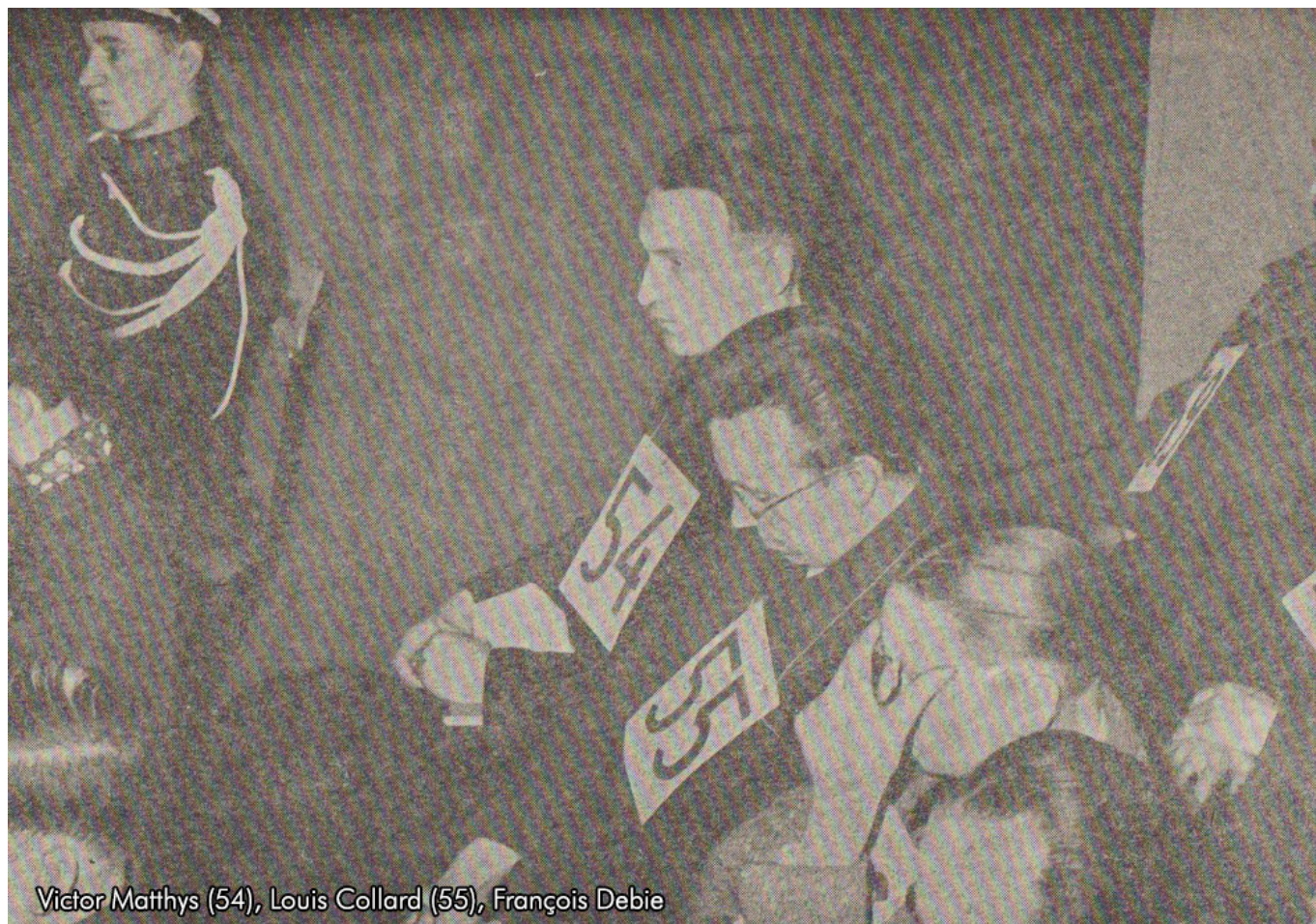
Ingénieur, Directeur-Gérant des Charbonnages du Nord de Charleroi, à Courcelles

IN MEMORIAM

Patriotes Martyrs des 17 et 18 Août 1944

- ✓ GILLES Léon, Inspecteur de police, Bouffioulx
- ✗ NOLART Auguste, Commissaire de Police, Bouffioulx
- ✗ COTON Léon, Architecte, Charleroi
- ✗ COTON Paul, Docteur en médecine, Charleroi
- ✗ HARMIGNIES Pierre, Curé-Doyen, Charleroi
- ✓ LONGNEAUX Augusta, Charleroi
- ✓ MICHEL Victor, Charleroi
- ✗ BUREAU Joseph, Agent de police, Chatelet
- ✗ BROGNIEZ Charles, Commissaire de police, Fontaine-l'Evêque
- ✗ DEPASSE Marguerite, épouse Verleeuw, Commissaire de police
Gilly
- ✓ DELVAUX Raymond, Commissaire de police, Jumet
- ✗ MAYENCE Léonce, Avocat, Jumet
- ✗ STILMANT Arthur, Docteur en médecine, Jumet
- ✓ VAN DEN BERGHE Paul, Directeur commercial, Monceau-
sur-Sambre
- ✓ DEULIN Oscar, Montigny-le-Tilleul
- ✗ HUBERLAND Edmond, Docteur en médecine, Montigny-le-
Tilleul
- ✗ HOSLET Roger, Rance
- ✗ JASMES Louis, Employé, Ransart
- ✗ LEBAS Suzanne, épouse Delvaux, Commissaire de police,
Ransart
- ✗ DERRIDER Elisabeth, Trazegnies

Le procès des crimes du 18 août se déroula à Charleroi du 21 mai au 3 août 1946.



Il restait à déterminer la responsabilité du rexisme

Si Léon Degrelle, en fuite en Espagne, le fondateur du mouvement REX porte la pleine responsabilité du crime du 18 août, la faute retombe toutefois sur l'ensemble du rexisme

Victor Matthys, son second, le principal responsable se défendit avec un sang-froid déconcertant et une apparente indifférence. L'homme semblait parler comme s'il avait joué à quitte ou double. Comme il avait, par malheur, perdu la partie, il se déclarait d'ailleurs prêt à payer de sa personne la perte de sa mise.

Lors de sa propre défense devant le Conseil de Guerre le 3 juillet 1946, il déclara pour la première fois qu'il regrettait profondément sa décision mais à l'entendre, on peut se demander si cet homme était animé d'un esprit sincère pour être cru sur parole car c'est lui qui avait conçu l'idée des représailles, en donna l'ordre et précipita l'exécution. Pour justifier les représailles, il prétendit qu'elles étaient de nature à arrêter ou à réduire considérablement les meurtres commis par les résistants contre les affiliés de Rex.

Il oublie toutefois qu'il n'est jamais permis, ni en conscience ni légalement, de tuer un innocent et dans le cas de Courcelles, les victimes étaient innocentes. Aucune d'elles ne mettait en état de légitime défense ni le monde du Rex ni le rexisme lui-même.

Il tait la collaboration de son parti avec l'ennemi dès janvier 1941, une collaboration qui s'intensifie de plus en plus au fur et à mesure des années de guerre. Le parti rexiste était devenu l'ennemi de la Belgique car il faisait cause commune avec les Allemands. Les attentats du parti rexiste contre des citoyens belges forment une raison de plus de condamner les représailles de Rex. D'autre part, Matthys, par ses discours, ses menaces et ses ordres incitèrent les malheureux qui leur avaient donné leur confiance les plaçant dans un état psychologique capable d'admettre comme légitimes les représailles et l'accomplissement du crime lui-même.

Nouvelles



Les inculpés à la salle Concordia à Charleroi



Les inculpés devant le Conseil de Guerre à charleroi

Nouvelles

En ce qui concerne les rexistes qui participèrent au crime de Courcelles, non seulement, ils n'avaient pas reconnu devant la justice les crimes qu'ils avaient partiellement reconnus à l'instruction. Ils se sont enfermés dans la négation ou ont recouru au mensonge. A les entendre sauf quelques-uns d'entre eux, il n'y aurait pas eu de victimes à Courcelles puisqu'il n'y avait pas la présence de tueurs.

Ce n'est que lors de la dernière audience, le 12 juillet 1946, devant l'arrêt fatal qui pesait sur leur tête qu'il se décidèrent à exprimer des regrets.

Le 10 novembre 1947, 27 d'entre eux furent passés par les armes dans la cour de la caserne de la gendarmerie à Charleroi.

Résumé effectué par Robert Tangre

Voici les listes des diverses condamnations :

B. Pour Charleroi :

1. LEON BERTRAND (accusé par Heyligen et d'autres, d'avoir tué à Courcelles).
2. HENRI CANTILLON (a participé aux assassinats chez Bousman).
3. MAX DEFRESNES (a tué M. Van den Berghe, M. Jacquet et les membres de la famille Bousman).
4. AIME DUBOIS (en aveu d'avoir tué à Courcelles).
5. JEAN FONTAINE (aperçu dans les rangs des tueurs par Fernand Marchal, Aimé Gosset-Empain, Aimé Dubois, Charles Groulard et Jean Heyligen — ne se souviennent pas de l'avoir aperçu dans les rangs des tueurs : Louis Shaw, François Wynen et Jacques Dupont).
6. VICTOR HAUTEKEETE (a participé à l'assassinat de M. Marcel Barth).
7. AIME JADOUL (a participé à l'assassinat de M. Jacquet à la Police Judiciaire).
8. FERNAND MARCHAL (a reconnu avoir tué M. Joseph Bureau à Courcelles, avec Aimé Dubois.)
9. HONORE NAVEZ (a participé au meurtre de M. Van den Berghe, et des membres de la famille Bousman).
10. JOSEPH PEVENASSE (s'est vanté d'avoir tué M. le Doyen ; accusé par les détenus, entre autres par Fernand Marchal, Léon Bertrand, d'avoir participé à cet assassinat ; et par d'autres, à celui de Mlle De Ridder).
11. ALEXANDRE THOMAS (a participé à l'assassinat de M. Van den Berghe et de la famille Bousman).
12. JULES VAN MEENSEL (a tué M. Marcel Barth).

Peuvent être soupçonnés d'avoir tué :

1. JACQUES BAUS (nie avoir mis les pieds à la Formation B, mais son alibi est tout à fait erroné).
2. FERNAND BINARD (accusé par Bodson d'avoir tué à Courcelles).
3. ROGER BINON (dont l'alibi est faux à l'évidence, et dont la mère a tenté d'extorquer une déclaration écrite prouvant que son fils était ailleurs).
4. ALBERT COOREMAN (dont l'alibi, pour l'emploi de sa matinée du 18 août, est absolument contradictoire).
5. JULES DUGAILLY (a été vu, par Edouard Berger, revenant de l'endroit des tueries, le pistolet au poing).
6. JULES FLAMENT (s'est vanté devant Bodson, le 18 août au matin, d'avoir tué à Courcelles).
7. AIME GOSSET-EMPAIN (a d'abord reconnu avoir tué une victime à Courcelles, et cela spontanément, sans contrainte, et à maintes reprises, pendant plus d'un an ; puis, soudain, s'est rétracté et a nié obstinément avoir tué).
8. JULES JALET (accusé par Ernest Englebort d'avoir tué M^{me} Massin).

Les hommes qui ont tué

A. Pour Rex-Bruxelles :

1. LOUIS COLLARD (accusé par Gustave Orban d'avoir tué à Courcelles).
2. JEAN COLMAN (accusé par Matthys, Orban, Courbet et d'autres).
3. ROGER DE COOMAN (en aveu d'avoir tué, en compagnie d'Orban, une femme, vraisemblablement M^me René Delvaux.)
4. JACQUES DUPONT (en aveu d'avoir tué à Courcelles en compagnie de Fritz Kohnenmergen).
5. PAUL ou POL FLAMENT (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs ; accusé par Debie, Struyf, Gosset-Empain et Charles Groulard, d'avoir tué à Courcelles).
6. GUILLAUME GRAIDE, dit WILLY, (accusé par Charles Jacques, Frédéric Jacques, Debie, Gosset-Empain, Charles Groulard, Wynen, d'avoir tué M. le Doyen).
7. CHARLES GROULARD, (accusé par Wynen, son co-équipier ; a nié ; puis avoué ; puis nié.)
8. FRITZ KOHNENMERGEN (en aveu d'avoir été dans les rangs des tueurs, d'avoir accompagné une victime pour l'abattre ; prétend avoir tiré à côté.
9. CHARLES LAMBINON (accusé par Struyf et plusieurs autres d'avoir tué à Courcelles).
10. PIERRE MANFROID (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs ; insigne du sang, d'après Gérard Delhalle).
11. VICTOR MATTHYS (accusé par plusieurs d'avoir tué à Courcelles : Dupont, Dargent, Orban, Struyf, et d'autres ; insigne du sang).
12. GUSTAVE ORBAN (accusé par De Cooman d'avoir, avec lui, tué une femme ; insigne du sang, d'après Merlot).
13. ALBERT REGNARD (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs ; accusé par Orban, Jean Loriaux, Léon Yambo, d'avoir tué ; insigne du sang, d'après Orban et Delhalle).
14. MICHEL SAUSSEZ (accusé par Orban d'avoir tué à Courcelles ; insigne du sang, d'après Delhalle et Orban).
15. LOUIS SHAW, dit Bastin, (en aveu d'avoir tué à Courcelles).
16. CHRISTIAN SIMENON (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs ; a déchargé son pistolet sur M. le Doyen, selon Wynen et Courbet ; accusé par Jean Loriaux, Léon Yambo et Jean Lambert, d'avoir en outre abattu une victime).
17. MARCEL VERVLOET (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs ; insigne du sang).
18. FRANÇOIS WYNEN (en aveu d'avoir, avec Charles Groulard, tué une victime à Courcelles).

*
**

Peuvent être soupçonnés d'avoir tué :

1. OMER CAUDRON (a été à Courcelles selon Courbet et Delhalle, qui l'y ont vu le matin du 18 août ; est rentré en voiture à Bruxelles, selon Courbet ; a tué à Courcelles, selon Courbet ; insigne du sang).
2. FRANÇOIS DEBIE (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs).
3. CHARLES JACQUES (accusé par Courbet d'avoir tué ; insigne du sang).
4. JEAN LORIAUX (accusé par Courbet d'avoir tué à Courcelles).
5. VICTOR LORIEUX (présent à Charleroi ; accusé par Nisolle d'avoir tué).
6. PIERRE PAULY (aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs ; accusé par Orban, par Heyligen, et par d'autres encore, d'avoir tué ; avoue s'être trouvé dans un état anormal au moment des tueries, et, par conséquent, avoir perdu tout sens de responsabilité, et toute faculté de souvenir).
7. ALBERT PURNELLE (accusé par Courbet d'avoir tué à Courcelles).
8. GUILLAUME PUT (présent à Charleroi dans la matinée du 18 août ; il nie être allé à Courcelles, mais son alibi tient de l'absurde).
9. JOSEPH VAN DEN PLAS (accusé à plusieurs reprises et en plus d'une circonstance par Courbet, témoin oculaire, d'avoir tué à Courcelles ; ayant été relâché temporairement, ne s'est plus présenté devant le Conseil de Guerre).
10. LUCIEN VAN UYTRECHT (présent à Charleroi ; n'a pas pu ne pas être à Courcelles ; a un intérêt majeur à nier toute participation aux tueries ; aperçu par Shaw dans les rangs des tueurs).

Nouvelles

Le 10 novembre 1947, 27 d'entre eux furent passés par les armes dans la cour de la caserne de la gendarmerie à Charleroi.



asbl Le Progrès - Dampremy

De Heug a culbuté en arrière. Les prêtres se précipitent



asbl Le Progrès - Dampremy

Première exécution : Dargent suivi de Collard que l'on doit soutenir se dirige vers le premier poteau



asbl Le Progrès - Dampremy



asbl Le Progrès - Dampremy

De Heug Wéry et jacques, quelques secondes avant la fin. Les gendarmers vont épauler.



asbl Le Progrès - Dampremy



asbl Le Progrès - Dampremy

Quatre condamnés viennent à leur tour de payer leur dette

Nouvelles



asbl Le Progrès - Dampremy

La foule des personnes invitées aux exécutions

Les activités du Maréchal des Logis chef Brognon durant la campagne de 1940 à 1945



J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-dessous de l'activité du Maréchal des Logis chef Brognon (3446 à Roux) au cours de la campagne de 1940 à 1945 et spécialement au cours de son séjour en France
Le Maréchal des Logis chef Brognon était attaché au service de liquidation des Récupérations militaires à Bruxelles au 79 rue Joseph II depuis 1938 jusqu'au 10 mai 1940. Il a quitté Bruxelles le 13 mai 1940 en compagnie du 1er Maréchal des Logis chef DAMS pour accompagner un transport des archives du service susdit. Ce transport consistait en un convoi de 7 camions qui furent dirigés d'abord sur Ostende puis vers la frontière française à Sainte-Adresse pour arriver aux environs de Poitiers le 21 mai 1940.

À cette date, le Maréchal des Logis chef Brognon a été mis à la disposition du cabinet du Premier ministre installé à Poitiers, rue de Blossac, numéro 15. Cet immeuble servait hôtel particulier à tous les ministres belges et le service de la gendarmerie consistait dans le contrôle et l'identification des personnes se présentant chez les ministres.

Le Maréchal des Logis chef Brognon assurait ce service en compagnie d'un autre gendarme dont il ignore le nom. Ce service a duré jusqu'au 4 juin environ. Les ministres ont quitté Poitiers quelques jours avant mais le Chevalier Pierre Van Outryve d'Ydewalle, chef de cabinet du Premier ministre est resté sur place avec les archives qui étaient entreposées dans les caves de l'hôtel.

Vers le 19 juin 1940, trois camions militaires belges sont venus prendre les archives pour les conduire à Dax. Le Maréchal des Logis chef Brognon assurait la direction du convoi. Il dut intervenir auprès d'un chauffeur militaire qui s'était enivré en cours de route. Le Chevalier d'Ydewalle contrôlait le convoi tout le long du parcours à l'insu des préposés.

Nouvelles

L'arrivée à Dax c'est effectué sans incident vers 18 h le même jour. Dans la soirée et sous une pluie battante, le Chevalier d'Ydewalle a conduit les camions vers un endroit ignoré des convoyeurs pour mettre les archives en sécurité. Le Maréchal des Logis chef Brognon a pu se rendre compte que la cachette se trouvait dans les caves d'un couvent des sœurs situés dans les environs immédiats de Dax mais dont il ignorait l'endroit exact.

Il a aidé au déchargement et à la mise en place des caisses concernant les archives. Ces caisses ont été scellées en présence du Maréchal des Logis chef Brognon à Poitiers par des agents de la police judiciaire de Charleroi et portait comme marque distinctive une couronne royale gravée au fer rouge sur le couvercle.

La nuit passée dans le camion, le Maréchal des Logis chef Brognon est allé trouver le Chevalier d'Ydewalle pour lui demander des ordres espérant pouvoir rester avec le chef de cabinet et rejoindre l'Angleterre en sa compagnie.

Le 20 juin 1940, il a reçu du Chevalier comme ordre de mission de se rendre à Sauveterre-en-Guyenne où se trouvaient les ministres. Sa mission étant terminée, il reçut l'ordre de rejoindre un groupe de gendarmes belges sous les ordres du capitaine commandant Bovens.

Chargé par celui-ci de la garde d'un dépôt d'essence militaire à Castelmoron, il y est resté, abandonné, avec trois gendarmes après que le groupe du capitaine commandant Boyens eut franchi la ligne de démarcation le 22 juin 1940 bien que son ordre de marque stipulât qu'il serait rappelé dès que la colonne se mettrait en mouvement.

Recueilli par le Baron capitaine commandant de Gemelonne de Meux, il a été fait prisonnier par les Allemands le 30 août 1940 à Parroy-le-Monial et dirigé sur le Stalag 2 B où il est resté jusqu'au 18 mai 1942 rapatrié par train sanitaire.

Le Maréchal des logis chef Brognon n'ignorait pas l'importance des archives cachées. Il ignorait l'endroit exact de la cachette mais aurait très bien pu la retrouver s'il l'avait voulu. Il aurait alors pu échapper aux rigueurs de la captivité en livrant aux autorités ennemies le secret dont il avait connaissance. Il a accompli la mission qui lui fut confiée avec une discrétion et un zèle exceptionnel faisant l'admiration des autorités qui le commandaient.

J'ignore si la conduite du Maréchal des Logis chef Brognon est susceptible d'être récompensée par l'octroi d'une décoration. Cependant, j'estime que cette conduite peut être citée en exemple à tous les membres du corps de la Gendarmerie. Je propose que le Maréchal des Logis chef soit cité en exemple à tous les membres du corps de la gendarmerie.

Je propose que le Maréchal des Logis chef Brognon soit cité aux ordres du Corps avec la mention suivante: « A fait preuve d'un bel esprit de discipline militaire en acceptant les rigueurs de la captivité plutôt que de dévoiler à l'ennemi l'endroit où il savait être caché durant l'occupation les archives de la Cour et du Gouvernement belge. »

Ce rapport fut rédigé par le sous-lieutenant Bernard, commandant le district de gendarmerie de Marchienne-au-Pont et transmis au Commandant de la Compagnie de gendarmerie de Charleroi pour être dirigé vers le Ministère de la Défense nationale


Document rédigé le 30 novembre 1946

TUERIE DE COURCELLES, 50 ANS APRÈS

Dans la nuit du 17 au 18 août 1944, les rexistes ont assassiné 19 otages au Rognac à Courcelles.

Ce fut le paroxysme d'une folie meurtrière qui coûta la vie à près de 60 innocents dans la région, suite à l'attentat mortel perpétré contre Oswald Englebin, le bourgmestre rexiste du Grand-Charleroi.

En page 5, la 1^{re} partie de notre évocation avec le récit bouleversant d'un témoin du drame.



• 3 des 19 cadavres laissés sur place par les tueurs.

Nouvelles

Nouvelles

Nouvelles

Nouvelles